

Institution ST HILDEVERT

Collège

B.P. 113 - 3, Boulevard Montmorency
76220 GOURNAY EN BRAY
tél. : 02 35 90 02 70
fax. : 09 72 13 47 49

Gournay-en-Bray, le 11 septembre 2014

Madame, Monsieur,

Les professeurs d'E.P.S. du Collège Saint-Hildevert proposent à votre enfant de participer à l'association sportive de l'école (U.N.S.S.).

Cette association fonctionne en dehors des heures scolaires pendant toute l'année scolaire. La cotisation est de 20 € pour l'année. Il est demandé également de fournir une **photo d'identité, un certificat médical et l'autorisation parentale.**

Activités proposées en fonction des inscrits (1 heure minimum, 5 maximum)

Monsieur LANFRAY

- * Mardi de 12h30 à 13h30 hand ball
- * Jeudi de 12H30 à 13H30 basket
- * Vendredi de 12H30 à 13H30 tennis de table - badminton

Madame COTINEAU et Monsieur POTTIER

- * Mercredi de 13H00 à 17H00 pour les rencontres ou 13h30 à 15h30 pour l'entraînement (horaires à préciser pour les rencontres sportives).
 - au 1er trimestre : cross – hand ball
 - au 2ème trimestre : hand ball – foot en salle
 - au 3ème trimestre : raid - badminton

Monsieur POTTIER

- * Lundi de 12h30 à 13h30 gymnastique
- * Vendredi de 12h30 à 13h30 foot en salle

Madame COTINEAU, Monsieur LANFRAY et Monsieur POTTIER attendent les élèves **lundi 15 septembre à 12h45 ou mardi 16 septembre à 12h45 ou mercredi 17 septembre à 13h30 à la salle polyvalente** pour enregistrer les inscriptions.

Veillez faire parvenir le coupon-réponse ci-dessous au professeur concerné par l'activité.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Les Professeurs d'E.P.S

Le Directeur du Collège

REPONSE U.N.S.S. 2014/2015 à rendre au prof d'EPS concerné le plus vite possible

Monsieur, Madame

Autorise(nt) sa fille ou son fils
date de naissance..... classe :

Classe à pratiquer

en U.N.S.S., le

Règle(nt) **20 €** par chèque () en espèces ()
A l'ordre de « OGEC ST Hildevert »

Date et signature :